

AUJAC A DIT



Bulletin municipal

Octobre 2022

N°47

MAIRIE D'AUJAC

TEL : 04 66 61 15 51

MAIL : mairie@aujac.fr

Ouverture du secrétariat au public :

Mardi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H

Secrétaire de mairie : Margaux Colençon.

La mairie sera fermée du 21 novembre au 5 décembre.

ADRESSES UTILES :

Conseil@aujac.fr pour contacter directement les élus par mail.

Une boîte à idées, décorée par les élèves de l'école, attend vos suggestions au RDC de la mairie. Ou par mail : Boiteaidees@aujac.fr.

ATTENTION : Les habitants qui se chauffent au fuel sont priés de se faire connaître en mairie pour envisager un achat groupé moins onéreux.

DÉPARTEMENT DU GARD



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Après un été battant des records inouïs en termes de sécheresse, de température et de risques incendies, nous voilà maintenant un peu plus en sécurité. Mes pensées vont bien évidemment aux habitants de Bordezac qui ont subi des dégâts inestimables.

Je remercie les habitants d'Aujac qui se sont immédiatement mobilisés afin d'accueillir les sinistrés dans les meilleures conditions et le restaurant pour les repas servis. Merci pour votre solidarité. La réactivité de l'agent communal d'astreinte ce soir-là, avec qui j'ai coordonné les opérations en lien avec les services de la préfecture, a permis le déploiement rapide de matelas, distribution d'eau, l'ouverture de la salle communale ainsi que les gîtes communaux non occupés.

Les événements de ce type nous rappellent à quel point nous sommes vulnérables dans les zones montagneuses. Dans ce bulletin municipal, j'ai demandé à ce que figure les cartes cadastrales sur lesquelles sont représentées en rouge, hameau par hameau, les distances minimums à respecter dans les obligations légales de débroussaillage. Merci d'œuvrer au maximum afin de dégager les terrains autour de vos habitations tout comme les chemins d'accès privés. Il en va de la sécurité de tous.

Nos réserves en eau ont été mises à mal, elles- aussi cet été. Plusieurs remplissages du bassin principal du village par camion-citerne ont été nécessaires. Grâce aux services de Véolia et de la Reaal nous avons pu garantir une distribution d'eau potable, évitant les restrictions. Cela doit nous responsabiliser pour les années à venir.

Afin d'anticiper tout risque majeur, pour la sécurité de tous, nous mettons en place de multiples moyens d'information. En plus du site internet, de la page Facebook, arrivera d'ici la fin de l'année l'application Illiwap disponible sur smartphone et tablette. Nous avons aussi accès à la plateforme Gedicom Télé-alerte, celle-ci permet de vous envoyer en quelques secondes un message, SMS ou vocal à tous ceux qui nous ont communiqué leur contact.

L'installation de la fibre se poursuit. Les entreprises travaillent dans les délais et nous promettent une fin des travaux pour la fin d'année.

Le Maire
Firmin Peyric



ETAT CIVIL

Mariages :

Manuela Frésil et Jean-Pierre Méchin, de Bedousses bas, se sont mariés le 18 août.

Caroline Bonsey , des Pauses, a épousé Thomas Domenjoz le 26 août :



Pacs :

Marguerite Méchin , de Salveplane, et Doryan Kushner se sont pacsés le 30 août.

Compte rendu du conseil du 23 juin 2022

à 18H30.

Présents : Firmin Peyric, Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud, Joseph Dussaud, Cédric Couzidakis, Blandine Hennion, Mathieu Brunatto.

Absents représentés : Wilfried Jules qui a donné procuration à Paule Desor, Bernard Gilli qui a donné procuration à Joseph Dussaud, Guillaume Fraisse qui a donné procuration à Cédric Couzidakis.

Secrétaire de séance : Blandine Hennion.

Ordre du jour :

-Signature de pv.

-Délibération budgétaire.

-Convention cantine.

-Questions diverses.

-Tous les élus signent les pv des conseils du 12 avril et du 15 juin 2022.

-Budget ;

La perception indique que certains postes souffrent d'insuffisance de crédits et suggère de répartir l'excédent de fonctionnement de 114 821,71 euros sur cinq lignes : charges à caractère général, dépenses imprévues, charges financières, charges exceptionnelles et surtout autres charges de gestion courante. Les dépenses de fonctionnement de 641 954,83 euros seront ainsi égales aux recettes.

Vote pour cette délibération modificative du budget : unanimité.

-Cantine :

La mairie et le restaurant signent une convention pour la cantine scolaire. A la rentrée, les parents recevront de la mairie une facture mensuelle de cantine, payable par internet, virement ou chèque à l'ordre du Trésor public. C'est la mairie qui paiera ainsi le restaurant.

Le prix de la cantine passe de 5 à 6 euros par repas.

La mairie prendra en charge 2 euros par repas, au lieu de 1 euro précédemment pour que l'augmentation de tarif du restaurant soit indolore pour les familles.

Vote pour la convention cantine : unanimité.

Vote pour le doublement de la subvention par repas : unanimité.

Le maire indique par ailleurs qu'il fera un courrier à la perception à propos de la dette de Régine Marchand.

-Questions diverses :

Christine Antoni demande à la commune d'ouvrir un chemin au Tour, avec abattage d'arbres et nivellement. Il s'agit d'une draille appartenant à des propriétaires privés et non d'un ancien chemin communal, a expliqué le conseil pour justifier son refus d'intervenir.

Le premier adjoint fait un point sur la commission des finances de l'agglomération. Une taxe de séjour sera mise en œuvre pour les gîtes à partir du 1^{er} janvier 2023. Les fonds de concours ont été accordés pour l'achat des tables individuelles de l'école ainsi que pour le broyeur. Une demande complémentaire sera faite pour la climatisation et l'isolation de la cantine de l'école.

Le maire indique que les subventions recherchées pour l'achat d'une épareuse, projet abandonné, seront transférés sur les travaux prévus à La Plane pour la création d'un logement.

Blandine Hennion, en charge du dossier, demande au maire explications et excuses sur le fiasco des plantes offertes par le département et qui ont été plantées, mortes, après trois mois dans le hangar. Le maire répond qu'il s'agit d'un loupé.

Fin du conseil à 19H30.

Sortir au village

Vous êtes venus nombreux le 23 août assister à la projection du film Kaamelott en présence de Lionel Astier, acteur et metteur en scène. Une séance offerte par l'Agglo d'Alès qui a réuni quelque 110 personnes de tous âges. La preuve s'il en était besoin de l'appétit des habitants pour des manifestations culturelles à Aujac. Grâce à l'association Cineco, la mairie envisage de renouveler ponctuellement l'expérience l'an prochain...

En attendant, vous avez rendez-vous le soir du **15 octobre** au Plot pour participer à l'initiative du **Jour de la nuit**, organisée nationalement par l'association Agir pour l'environnement pour sensibiliser à la pollution lumineuse, et soutenue par le Parc national des Cévennes, labellisé « réserve internationale de ciel étoilé ». Un intervenant astronome nous permettra d'observer étoiles et planètes avec le matériel ad hoc. Cela débutera à **20 heures** pour profiter d'une nuit noire, jusqu'à 22 heures, moment où la lune qui sera pleine se lève et gênera l'observation du ciel. Attention : l'éclairage public du village et du Plot sera coupé pendant la



manifestation. Munissez-vous donc d'une lampe de poche et ne vous garez pas aux abords de la croix et du muret où se trouve l'emplacement de recharge des voitures électriques. La mairie offrira un pot ensuite dans la salle commune où se tiendra la présentation si par malheur le ciel était couvert.

UN ŒIL DANS LA CLASSE ...

Cette nouvelle rubrique vous ouvre une fenêtre sur ce qu'il se passe dans la petite école d'Aujac.

Pour cette rentrée scolaire 2022, la classe du village présente un tout petit effectif : 8 élèves ! Encadrés par deux adultes en permanence, ces élèves-là ont la chance de suivre un programme personnalisé, selon leurs besoins en terme d'apprentissages, étayé par de nombreux ateliers à disposition pour répéter régulièrement l'objet d'apprentissage.



Yohan, très concentré lors de l'atelier

Chaque élève peut passer 20 à 30 mn par jour en travail personnalisé avec la maîtresse !

Nous avons cependant de nombreux projets en commun pour rassembler ce petit groupe hétéroclite. Ainsi tous les lundis matin, un élève présente aux autres un sujet qu'il veut faire découvrir ...le mot d'ordre étant « je dois apprendre quelque chose à mes camarades... ».

Suite à cela, les plus grands doivent écrire ce qu'ils ont retenu en quelques lignes (et en appliquant les stratégies d'écriture enseignées par la professeure). Les plus jeunes, ceux qui ne savent pas encore bien écrire, procèdent en dictant leurs phrases à une



Anna May, une bombe à la main, présente l'équitation aux autres élèves.

adulte. Un de ces textes sera ensuite choisi pour que toute la classe l'enrichisse tout en travaillant les règles d'orthographe et la grammaire. Des recherches supplémentaires sur le sujet (touchant souvent les domaines des sciences), seront effectuées par les élèves grâce aux livres ou ordinateurs connectés mis à disposition. Cet écrit collectif sera ensuite corrigé ensemble avec guidage de la maîtresse qui en profite pour leur faire rappeler certaines règles. Le projet sera finalement tapé à l'ordinateur par un élève (ici, chaque élève, dès la petite-section, apprend à utiliser le traitement de texte). Tous ces écrits pourront être publiés en version numérique ou papier selon le souhait du conseil des élèves*.

D'un simple oral de 5 mn nous tissons donc des liens entre disciplines, des bonds entre travail individuel, collectif et coopératif... Les élèves sont acteurs dans un projet dont ils ont choisi le sujet, quel plaisir de les voir avancer tous ensemble, s'entraider, se guider ! Et que d'émotions pour eux de pouvoir présenter ce travail fini aux personnes de leur entourage !

Vous aurez peut-être l'occasion de lire leurs productions dans un prochain bulletin... Affaire à suivre !

* détaillé dans un prochain article...

PS : Nous recherchons des photos anciennes du village d'Aujac ainsi que des témoignages d'anciens. Merci de votre aide.

La maîtresse, **Aurore Sekely**

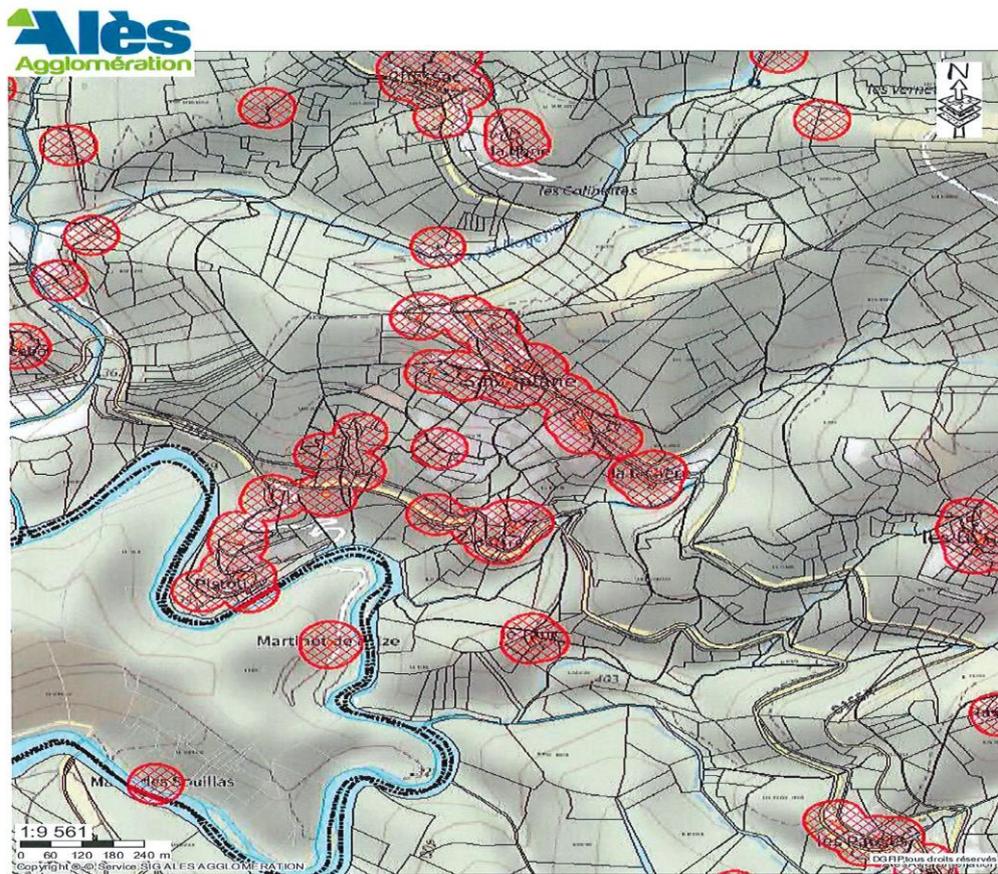
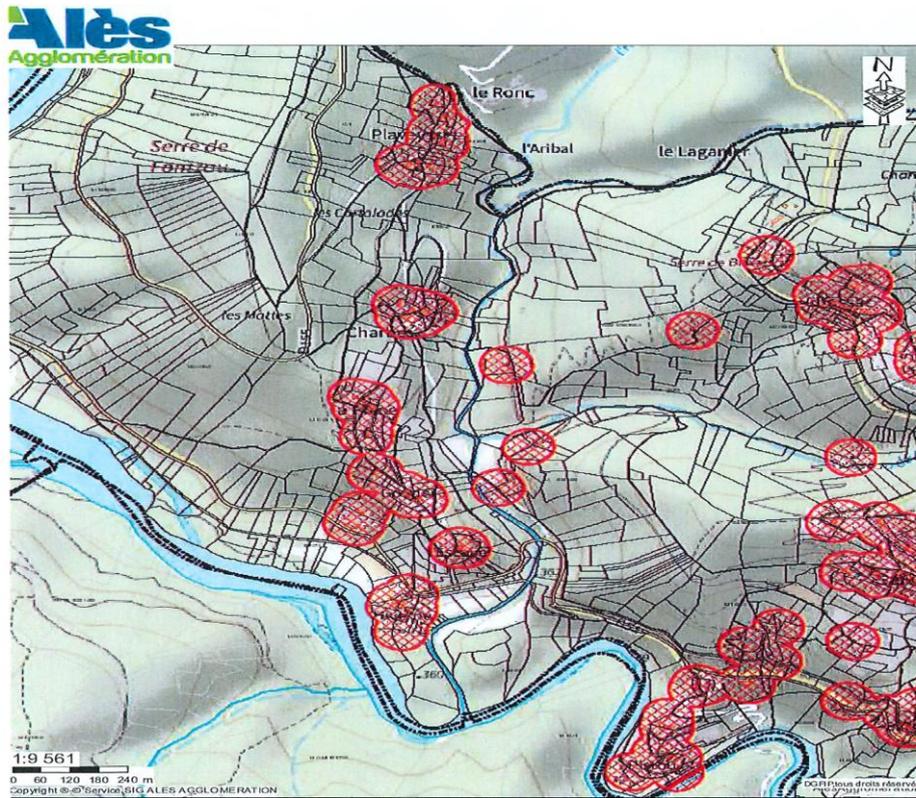
Danger incendie

L'été a mal commencé avec le feu qui a ravagé la commune de Bordezac, détruisant 650 hectares de pins et qui a mobilisé pendant des jours des centaines de pompiers. Ces derniers ont réussi à sauver toutes les maisons mais quelques dizaines d'habitants ont dû être évacués pendant 36 heures dont plus d'une trentaine accueillis à Aujac. Laurence, Pascale et Cécile ont ouvert leur porte au débotté et Régine a improvisé dîner et petit-déjeuner. Clément, au pied levé, a distribué des bouteilles d'eau et ouvert le mas Légal et la salle communale où il a disposé des matelas. Un autre feu vite maîtrisé par dash s'est déclaré ensuite à Chassac le long de la ligne haute tension, en plus de deux départs de moindre importance sous le cimetière et sur la D51. Autant dire qu'il est urgent de rappeler aux habitants leurs obligations légales de débroussaillage à

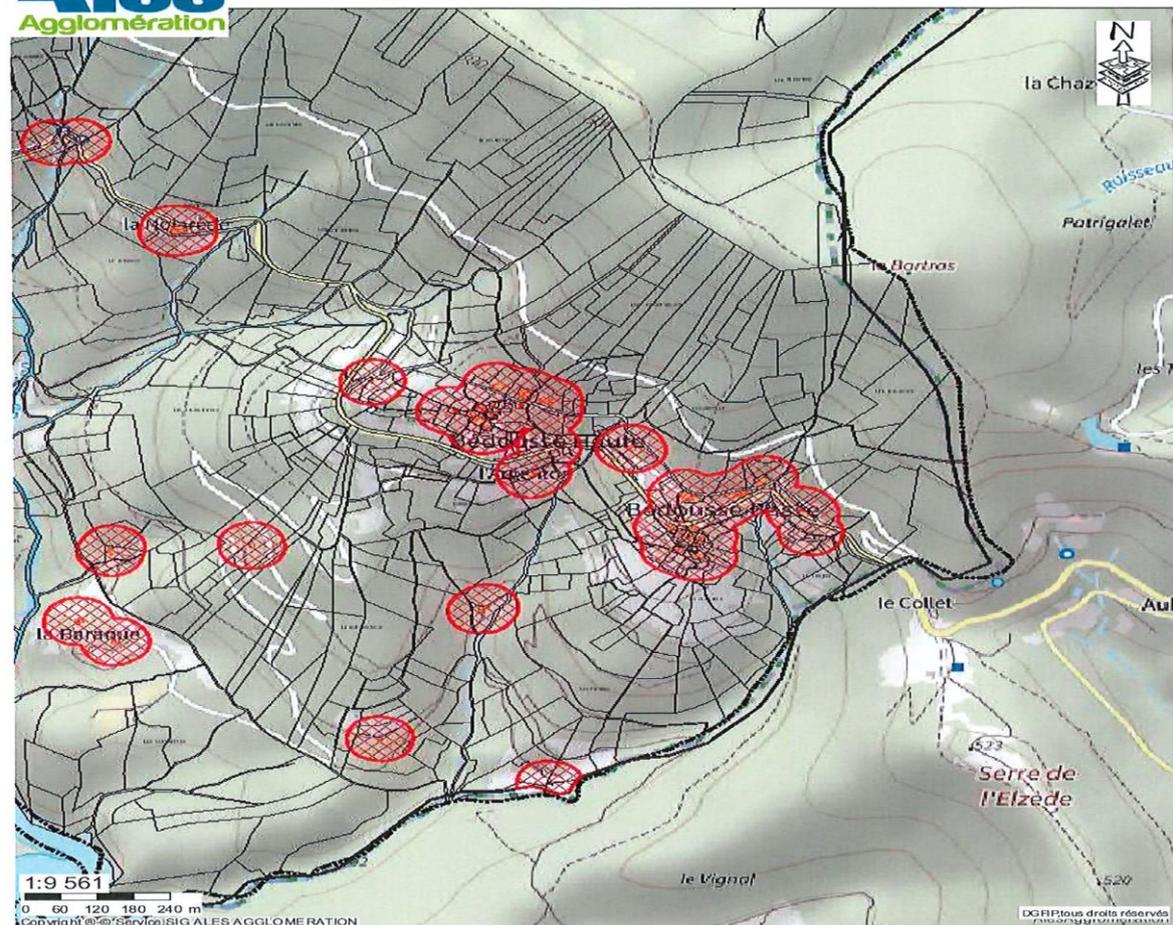
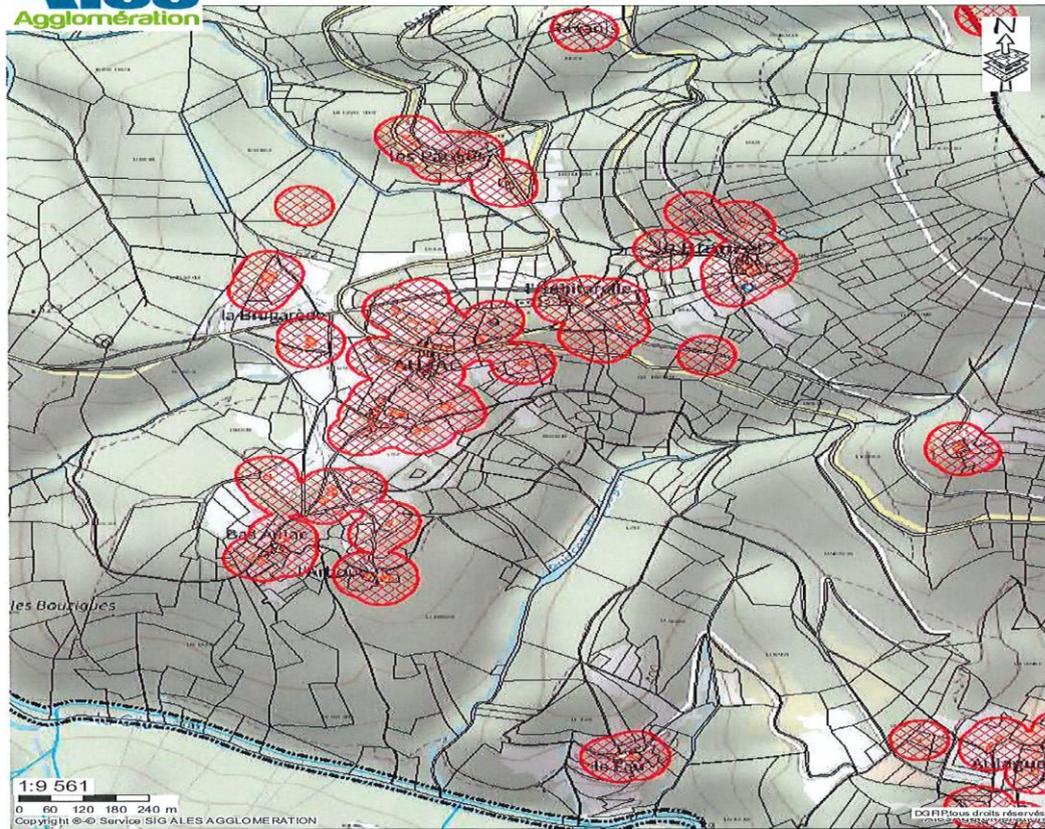


cinquante mètres autour des maisons, en profitant de la période hivernale. Car le risque de feu en période de canicule est aussi très

présent sur la commune qui risque à l'avenir de ne pas se contenter d'avoir à accueillir ses voisins ! La tâche est immense à en juger par la prolifération de ronciers près des hameaux. Et par les exigences des obligations légales: nettoyage au sol, haies contenues à 2 mètres de haut, trois mètres entre les frondaisons des arbres...Vous trouverez dans les cartes des deux pages suivantes le périmètre en rouge des espaces à nettoyer au village et dans plusieurs hameaux. Pour plus de lisibilité, vous pouvez consulter le cadastre en mairie en agrandissant autour de chez vous, ainsi que les hameaux manquants.



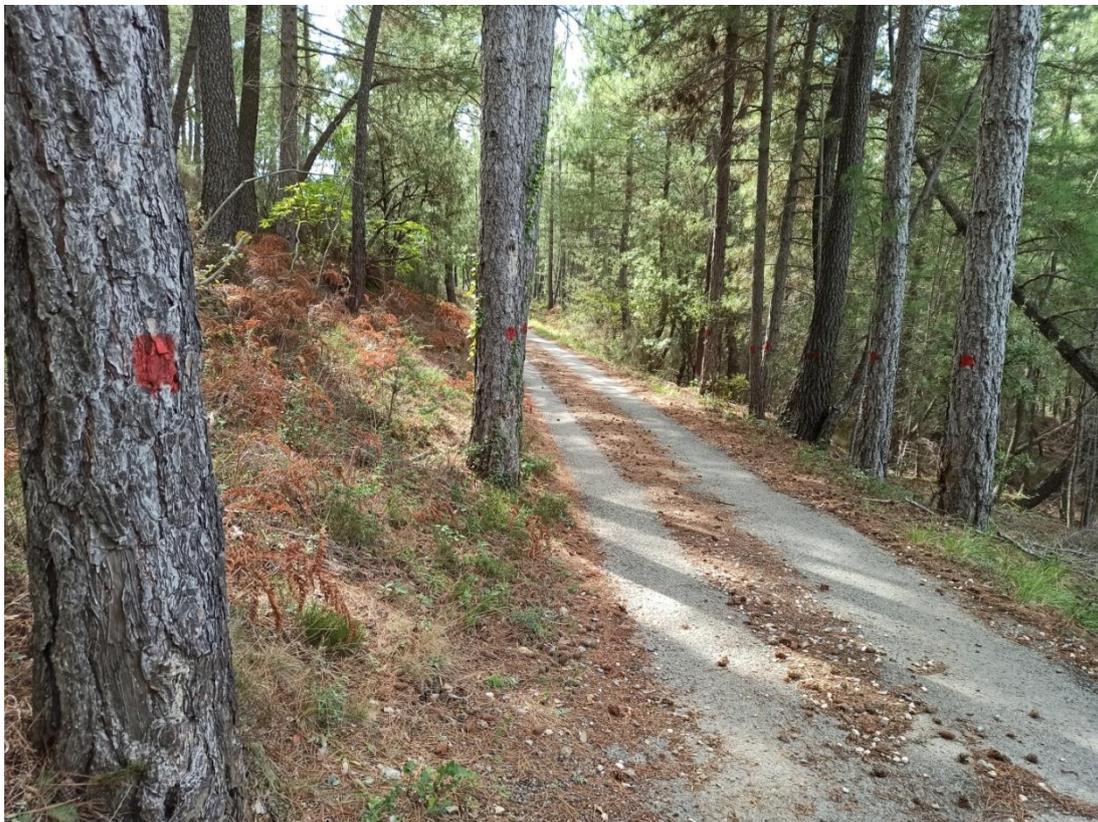
Charbes et la Plane (en haut) et Salveplane (en bas)



Le Village (en haut) et Bedousses (en Bas)

Sur la route de la Baraque...

Si vous descendez la route, gare aux bosses ! Sept familles vivent au bord de la route, souvent empruntée l'été par les campeurs de Jonas. Avant d'envisager de refaire la route, il faut abattre les pins dont les racines soulèvent par endroit le goudron. Tous les arbres proches de la route sur une largeur de deux mètres doivent donc être abattus, une prévention en outre pour son accessibilité en cas d'incendie. Cela concerne neuf propriétaires qui seront avertis par un courrier de la mairie. Près de deux cents arbres sont marqués. La mairie envisage



d'employer un forestier. Mais les propriétaires qui le souhaitent peuvent évidemment procéder aux coupes eux-mêmes. Le forestier devrait, avec les branches, laisser un broyat à disposition. Quand ce travail sera fait, on pourra envisager de réparer la route en effaçant les bosses.

Bernard Gilli.

La parole à Gaston Lafont, 96 ans...

Vous êtes le doyen du village, en forme ?

Gaston Lafont : Tant que je peux conduire, ça va... Je peux même lire le journal sans lunettes quand il fait soleil !



Vous n'êtes pas né ici ?

G.L. : Je suis né en Lozère à Saint-Bonnet de Montauroux, à 20 km au Nord de Langogne. Mon père y était paysan et travaillait aussi pour les chemins de fer. Une de mes sœurs vit à Langeac en Lozère un peu plus haut, sinon je ne monte plus au village que pour aller au cimetière.

Vous n'êtes pas resté longtemps en Lozère ?

G.L. : Cela ne me plaisait pas. A vingt ans, je suis parti à Paris avec trois copains et j'ai travaillé aux usines Citroën quai de Javel comme O.S. sur les tours. J'y suis resté un an et j'ai bien visité la capitale, une bonne chose à faire, mais mes copains sont repartis alors moi aussi. Je ne voulais pas rester seul. C'est aussi que là-haut, tant gagné, tant bouffé ! Je suis parti à Nîmes où mon beau-frère avait une entreprise de déménagement. J'avais tous

mes permis de conduire, j'allais partout avec le camion, ça me plaisait bien. J'y suis resté quinze ans.

Comment arrivez-vous à Bedousses ?

G.L. : En rencontrant ma future femme qui était ma cavalière lors de la noce de mon neveu nîmois. On s'est installé à Bedousses en 1957 puis dans un logement à Bessèges. Je travaillais à l'usine Gard de matériel agricole à Potelières. Je descendais en moto à Bessèges où un car venait nous chercher. On était trois cents ouvriers à l'époque, l'usine existe toujours mais aujourd'hui ils ne sont plus qu'une trentaine. J'y suis resté jusqu'à ma préretraite.

A quoi ressemblait Bedousses à l'époque ?

G.L. : Il y avait l'ancienne route que j'arrivais à monter avec ma Traction mais elle était pleine de trous. Il n'y avait pas l'eau courante jusqu'en 1975 alors on avait une grande citerne, mais pour boire, on allait chercher l'eau dans des bonbonnes à la source près de la route départementale. Il y avait l'électricité mais pas le téléphone.

Vous aidiez votre beau-père ?

G.L. : Oui, pour les foins. Il avait beaucoup de vignes aussi. Et des châtaigniers. Il vendait beaucoup de châtaignes, maintenant les arbres sont tous morts, c'est tout juste si on en a pour manger ! Il y avait beaucoup de moutons à Bedousses. Mon beau-père en avait une trentaine, Irénée autant. Le père de Dominique Hours en avait aussi et celui de Pierre Arnac une quinzaine. Le Flavien avait même quelques chèvres... Alors ça nettoyait bien ! On pouvait passer sur la montagne derrière, maintenant les ronces ont tout envahi.

Les pins ont progressé aussi...

G.L. : Oui, c'est peut-être ça qui fait reculer le châtaignier. J'arrache leurs rejets et j'ai fait couper les trois pins près de la maison à cause des risques d'incendie. Quand j'ai vu la fumée énorme de ma terrasse en juillet, j'ai même cru que ça brûlait chez Dominique. Je n'ai pas connu de grand feu ici auparavant.

Comment passez-vous le temps ?

G.L. : Je suis veuf depuis 35 ans. Je lis et je fais un peu de jardin. Mes douze pieds de tomates ont bien donné cette année, plus que l'an passé. Trois fois par semaine je descends à Bessèges acheter mon pain. Je me couche à 22 heures et je me lève à 7 heures. 7 heures et quart même ce matin ! C'est que maintenant on n'y voit plus, c'est tout noir. Ma fille qui monte tous les weekends de Nîmes, sauf celui de la fèria, cuisine pour moi. Je n'ai plus qu'à réchauffer. Et puis je fais la sieste ! Je promène aussi un peu, jusqu'à la virade...

Mais vous ne restez pas ici l'hiver ?

G.L. : L'été je suis bien ici, il fait moins chaud. Mais l'hiver il y a juste un insert, c'est dur de chauffer. Et puis il n'y a plus personne, à part Léon qui est aussi parti un mois cet hiver. A Bessèges, j'ai mes copains.

L'an prochain, vous aurez la piscine ?

G.L. : Ma fille n'a pas pu mettre en eau cette année à cause de la sécheresse. Avec cette chaleur, c'est bien pour elle et les petits-enfants. Moi je sais nager, quand j'étais jeune je me baignais dans l'Allier et le Chapeauroux, les deux rivières près de mon village.

Un souhait pour l'avenir?

G.L. : Qu'ils entretiennent la route, que les gens puissent venir. Ils n'ont rien débroussaillé cette année*. Bientôt les ronces empêcheront de passer ! Et qu'on garde l'eau. La source est bonne à Bedousses et je vois souvent passer la voiture de Reaal.

Propos recueillis par Blandine Hennion

*L'arrêté préfectoral de sécheresse a interdit un temps l'usage de l'épareuse et des débrousailluses. NDLR.

Le tablier de grand-mère

Je crois que les jeunes d'aujourd'hui ignorent ce qu'est un tablier...

Vous souvenez-vous du tablier de votre grand-mère ?

Les mères et grand-mères portaient un tablier par-dessus leurs vêtements pour les protéger car elles avaient peu de robes de rechange.

En fait, il était beaucoup plus facile de laver un tablier habituellement en coton qu'une robe, une blouse ou une jupe, faites d'autres tissus.

L'usage principal du tablier de grand-mère était donc de protéger la robe, mais en plus de cela

- Il servait de gant pour retirer un plat brûlant du fourneau, bien avant l'invention des "mitaines à fourneau".

- Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses sales.

- Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer, et parfois les œufs à moitié éclos, que maman déposait dans un fourneau tiède afin de faciliter leur éclosion.

- Quand il y avait de la visite, le tablier servait d'abri aux enfants timides. D'où l'expression : « Se cacher dans les jupons de sa mère ».

- Par temps frais, maman le relevait pour s'y emmitoufler les bras et les épaules, par temps chaud, alors qu'elle cuisinait devant le poêle à bois, elle y épongeait la sueur de son front.

- Ce bon vieux tablier faisait aussi office de soufflet, alors qu'elle l'agitait au-dessus du feu de bois pour le ranimer.

- C'est lui qui servait à transbahuter pommes de terre et bois sec jusque dans la cuisine

- Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes, après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux.

- En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

- Quand des visiteurs arrivaient à l'improviste, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

- A l'heure du repas, grand-mère allait sur le perron agiter son tablier, c'était signe que le dîner était prêt et les hommes aux champs savaient qu'ils devaient passer à table.

- Grand-mère l'utilisait aussi pour sortir la tarte aux pommes du four et la poser sur le rebord de la fenêtre, afin qu'elle refroidisse. De nos jours sa petite-fille l'y pose aussi, mais pour la décongeler... Autres temps, autres mœurs !

Il faudra de bien longues années, avant que quelqu'un invente un vêtement qui puisse rivaliser avec ce bon vieux tablier utile à tant de choses.

Danger ?

On deviendrait bien fou aujourd'hui rien que de songer à la quantité de microbes qui pouvaient s'accumuler sur le tablier en une seule journée !!

En réalité, la seule chose que les enfants de l'époque aient attrapée au contact du tablier de maman ou de grand-maman, c'est de l'amour !!

Francine Androletti

INFORMATIONS PRATIQUES

-A DISPOSITION :

Un ordinateur est disponible dans la salle du conseil de la mairie aux heures d'ouverture.

-INFORMATION :

Responsable du bulletin municipal : **Blandine Hennion**.

Correspondante du Journal de l'Agglo et responsable du site internet : **Paule Desor**

Page Facebook : **Aujac en Cévennes**

Correspondant Midi Libre : **Daniel Férin** . Mail : dantg_2000@yahoo.fr.

-BIBLIOTHEQUE :

Horaires : Le premier dimanche du mois de 10h15 à 11h, le mardi de 14h à 16h et le samedi de 9h45 à 11h30.

-SALLE DE REUNION :

A réserver d'abord à la mairie puis auprès de la gérante du multiple rural.

Caution de 500 euros demandée à la location pour les particuliers.

Tarifs : 10 euros par an pour les associations, 10 euros à la journée pour les particuliers.

La salle, réservée aux habitants, doit être laissée propre.

-DECHETTERIE :

Nouveaux horaires : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9H à 16H. Jeudi de 9H à 12H. Fermé dimanche et lundi. Dernière entrée un quart d'heure avant fermeture. Les déchets verts ne sont pas admis, les déchets amiantés non plus.

-RAMASSAGE des ENCOMBRANTS A DOMICILE :

Appeler le 0800 540 540. Numéro vert. Ne sortez vos encombrants que la veille du passage afin d'éviter les surcharges sauvages qui défigurent le village.

-RESEAU TRANSPORT A LA DEMANDE :

Bonnevaux-Aujac-Bessegues tous les jeudis de l'année sans réservation.

Aujac Place : 9H30. Les Champs : 9H31. Bedousse bas : 9H35. Bessegues Pont de l'Atelier : 9H56

Bessegues Supermarché place de la Révolution : 10H

Retour : Pont de l'Atelier : 12H. Aujac les Champs : 12H26.

-TAXI A LA DEMANDE :

Avec une carte donnée en mairie, il vous en coûtera 10 euros par course, valable dans les sept communes voisines , quel que soit le nombre de passagers. Tel de Taxi Boyer, nouveau prestataire: 06 72 58 68 71. Prévenez en cas d'annulation. Ne le faites pas attendre au rv fixé, sinon un surcoût sera facturé.

-CONCESSIONS FUNERAIRES :

Tarifs :

Columbarium : 150 euros pour 15 ans, 300 euros pour 30 ans, 500 euros pour 50 ans (pour deux urnes).

Terrain : Une place : 75 euros pour 15 ans, 150 euros pour 30 ans 250 euros pour 50 ans.
Le double pour deux places.

Venez remplir l'imprimé en mairie en libellant le chèque à l'ordre de la Trésorerie générale de la Grand' Combe. La mairie reprendra les tombes en déshérence.

-CONSULTATIONS A PONTEILS :

Des spécialistes (radiologue, tabacologue, pneumologue, diabétologue, gériatre, gynécologue, infectiologue, cardiologue et spécialiste plaies et cicatrisations) du centre hospitalier d'Alès y consultent sur RV. Centre hospitalier de Ponteil : 04 66 56 48 10 ou 04 66 56 47 00. RV dans le mois.

-REGIE DES EAUX DE L'AGGLOMERATION D'ALES :

REEAL est votre interlocuteur unique au 04 66 54 30 90

MANGEZ LOCAL !

Chez Camille d'Angelo : Œufs bio.

Tel : 06 50 63 55 54 à Chassac.

Chez Gilbert Bischeri : Vins issus de cépages résistants.

Tel : au 06 81 34 98 07 à Aujaguet.

Chez Marjorie Bres : Tisanes, sels aromatiques, miel, savons.

Tel : 06 7 5 51 74 53 à Salveplane.

Au château d'Aujac : Bière à la châtaigne de marque LA BOGUE, produite par Eric Vézinet à Plaveysset.

A La Clède Peyric : Farine de châtaigne, confitures, miel et jus de pomme.

Boutique ouverte de 10H à 12H et de 14H à 17H aux Bouschets.

Chez Philippe Daly : Œufs, confiture de châtaigne, jus de pomme et poules reproductrices. Tel : 06 99 64 06 14 à Chassac.

Chez Magalie Duc et Franck Guignot : Fromages, tommes, faisselles et yaourts de brebis, fromage de chèvre, viande d'agneau et de chevreau au détail ou en colis, saucisses et merguez de brebis, porc en colis. Vente sur place tous les jours de 15H à 18H. Tel : 06 88 34 04 38 à la Bergerie de Bonnevaux.

Chez Valérie Guiot : Confitures, sirops, tisanes, safran, sels aromatisés, jus de raisin, selon saison. Tel : 06 49 22 76 15 à Aujaguet.

Chez Lysanne Bruneau et Jonas Nivon : Confitures et pâtés végétaux aux champignons sauvages. Tel : 06 60 30 83 26 ou 06 60 32 75 42 à La Baraque.

Chez Janick Peyron : Oignons doux des Cévennes et pommes de terre bio.

Tel : 06 82 75 78 73 à Chassac.

Crédits photo du numéro : Anne Bonsey, Roseline Boussac, Lauréline Dussaud, Aurore Sekely et Blandine Hennion.